



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12124
5 juillet 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 5 JUILLET 1976, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE L'UGANDA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint un message du Président de la République de l'Ouganda, Son Exc. Al-Hadji le Maréchal Idi Amin Dada, V. C., D.S.O., M.C., qui porte à votre attention l'incident extrêmement grave qui s'est produit à l'aéroport internationale d'Entebbe dans la nuit du 3 au 4 juillet 1976.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) L. K. MWANGAGUHUNGA

Annexe

Message daté du 4 juillet 1976, émanant du Président
de la République de l'Ouganda

Le Premier Ministre de Maurice,
Président actuel de l'Organisation
de l'unité africaine
Port Louis
MAURICE

Le Président du Conseil de sécurité
des Nations Unies
NEW YORK

Le Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies
NEW YORK

Je tiens à porter d'urgence à votre attention l'incident extrêmement grave qui s'est produit à l'aéroport international d'Entebbe dans la nuit du 3 au 4 juillet 1976.

A 21 h 20 TU, trois avions de transport israéliens sionistes ont atterri par surprise, et sans y être autorisés par le Gouvernement ougandais, à l'aéroport international d'Entebbe. Peu après avoir atterri, ils se sont dirigés droit sur l'ancienne aérogare, où les otages et l'équipage de l'airbus français qui avait été détourné en vol entre Tel Aviv et Paris étaient détenus par un commando palestinien. Deux jeeps militaires sont sorties de la carlingue et les envahisseurs équipés d'armes automatiques et de lance-roquettes, ont commencé à tirer au hasard sur l'aérogare et sur des soldats ougandais qui avaient encerclé le bâtiment, à une distance de 200 mètres, et qui, conformément aux conditions fixées par le commando qui avait détourné l'avion français, n'étaient équipés que d'armes légères.

Les envahisseurs israéliens ont rapidement lancé une attaque contre le commando, tuant sept de ses membres et quelques otages, ainsi qu'un certain nombre de soldats ougandais, et en blessant beaucoup d'autres. En outre, les envahisseurs israéliens ont fait sauter l'ancienne aérogare, causant des dommages considérables et détruisant un certain nombre d'appareils ougandais, qui étaient garés à proximité, ainsi que du matériel.

Vous vous souviendrez peut-être de ce qu'étaient les conditions et la situation de l'appareil depuis le 28 juin à 4 h 15 du matin, date à laquelle la tragédie de ce détournement d'avion est venu se jouer en Ouganda : l'élément le plus remarquable en était que l'appareil n'avait plus de carburant que pour

15 minutes de vol. Lorsque j'en ai été informé, j'ai autorisé l'appareil à se poser à Entebbe pour des raisons humanitaires. Après que l'avion eut atterri, j'ai pris l'initiative, en ma qualité de Président de la République de l'Ouganda et de Président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de négocier la libération des otages. Mon souci majeur, dès le commencement, a été de sauver la vie de quelque 275 personnes, de différentes nationalités, qui était en jeu. A cette fin, j'ai ordonné que l'avion soit gardé convenablement, tandis que je négociais avec les membres du FPLP qui avaient détourné l'avion.

J'ai tout d'abord réussi à obtenir que les otages soient transférés de l'appareil dans l'aérogare : ainsi fut fait, mais auparavant, le commando avait insisté pour poser des explosifs autour du bâtiment avant d'y amener l'avion pour que les otages puissent être transférés en toute sécurité de l'appareil dans l'aérogare. Comme nous l'avons clairement déclaré dans plusieurs communiqués relatifs au détournement, le commando qui avait détourné l'avion n'a pas autorisé les forces armées ougandaises à s'approcher de l'aérogare. C'était un des termes du marché. Toutefois, une fois que les otages ont été dans l'aérogare, selon mes ordres, de nombreuses facilités telles que des fournitures médicales, des denrées alimentaires et d'autres services susceptibles d'améliorer leur bien-être, ont été mis à leur disposition, tandis que se poursuivaient les négociations avec le commando.

Le 30 juin 1976, le FPLP a accédé à ma demande et a relâché 47 otages, dont des personnes âgées et malades et quelques enfants. Le 1er juillet 1976, qui était la première date limite fixée par les auteurs du détournement, j'ai pu non seulement les convaincre de prolonger le délai jusqu'au 4 juillet, c'est-à-dire aujourd'hui, mais j'ai également pu leur faire accepter de relâcher 100 autres otages ressortissants d'Etats autres qu'Israël. Tout au long de ces négociations ardues, j'ai tenu l'ambassadeur de France en Ouganda pleinement informé, ainsi que l'ambassadeur de Somalie en Ouganda que, en raison de sa qualité de doyen des ambassadeurs de la Ligue arabe en Ouganda, les auteurs du détournement avaient désigné pour être leur porte-parole. Le même jour (le 1er juillet), les auteurs du détournement ont fait connaître leurs conditions, qui ont été largement diffusées et communiquées à tous les gouvernements intéressés. conditions qui portaient uniquement sur la libération d'un certain nombre de combattants de la liberté palestiniens - 53 en tout - qui avaient été emprisonnés en Allemagne de l'Ouest, en Suisse, en France et au Kenya ainsi qu'en Israël. Le 2 juillet 1976, j'ai dû me rendre à Port Louis (Maurice) pour remettre la présidence de l'OUA à mon successeur, lors de la treizième Conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA. A cette occasion, j'ai fait une déclaration à mes collègues de l'OUA au sujet des délicates négociations que je menais en vue de faire libérer les otages et l'avion français. J'ai dû revenir en Ouganda à temps pour la nouvelle date limite, le 4 juillet, fixée par les auteurs du détournement.

A mon retour, j'ai rapidement repris contact avec toutes les personnes intéressées. J'ai parlé aux otages et les ai assurés que je faisais tout mon possible pour leur garder la vie sauve. Les otages israéliens eux-mêmes se sont déclarés satisfaits de ce que je faisais, et c'est en partie la raison pour laquelle, le 3 juillet, ils ont fait une déclaration me remerciant de mes efforts. Ils ont également lancé un appel à leur gouvernement pour lui demander de se plier aux conditions posées par le commando afin qu'ils aient la vie sauve. Après une brève entrevue avec les otages, j'ai pris contact avec l'ambassadeur de France, par l'intermédiaire de mon Ministère des affaires étrangères, pour demander s'il y avait eu une réaction quelconque de la part du Gouvernement français et des autres gouvernements intéressés au sujet des demandes des auteurs du détournement. Etant donné, qu'il ne restait qu'une douzaine d'heures avant l'expiration du nouveau délai fixé, j'ai, en attendant la réponse, poursuivi mes négociations avec le commando du FPLP. C'est à ce moment-là que les forces d'invasion israéliennes sont arrivées à Entebbe.

Je voudrais attirer votre attention sur certains aspects de l'invasion israélienne qui montrent que celle-ci a été soigneusement planifiée et mise au point avec la pleine collaboration de quelques autres pays. Selon les informations dont nous disposons, et qui ont été confirmées à plusieurs reprises par la presse internationale, le projet israélien sioniste d'envahir Entebbe a été décidé le jeudi 1er juillet. Cette décision a été communiquée aux autorités kényennes, dont l'assentiment et l'assistance aux fins de cette opération ont été obtenus sur le champ.

Cette collaboration a été confirmée par le fait que les avions israéliens à destination et en provenance de l'Ouganda ont fait escale à Nairobi où, par exemple, un bloc opératoire mobile a été mis sur pied pour accueillir les blessés des envahisseurs. Il est on ne peut plus troublant et décourageant pour nous Ougandais qu'une invasion aussi flagrante et aussi délibérée de notre pays ait été montée par les sionistes avec l'étroite collaboration du Kenya, Etat frère voisin, qui est membre à la fois de l'OUA et de l'Organisation des Nations Unies. D'autres aspects encore de ce complot contre l'Ouganda ont été révélés par la presse internationale, notamment par la Voice of America - qui annonçait l'invasion deux heures à peine après qu'elle eut été montée - et par les principaux journaux britanniques du dimanche, qui ont publié en première page les détails de l'opération. On annonce en outre qu'aujourd'hui même, 4 juillet, le Ministre israélien des affaires étrangères est en train de rendre compte directement de l'invasion au Secrétaire d'Etat américain et aux ministres des affaires étrangères de la France et de l'Allemagne de l'Ouest. Ce sont là des informations qui montrent clairement l'existence d'une collaboration internationale soigneusement planifiée aux fins d'un complot qui fait fi de l'intégrité territoriale de l'Ouganda et la viole. Le détournement d'avion, auquel l'Ouganda

a été associé par accident, et qui a retenu mon attention personnelle plusieurs nuits et plusieurs jours de suite, a ainsi coûté la vie à d'innocents Ougandais et causé des pertes matérielles, sans parler du fait que des milliers de shillings ont été dépensés à des fins humanitaires pour prendre soin des otages.

Compte tenu de ce qui précède, je tiens à informer la communauté internationale de ce qui suit :

- 1) L'Ouganda a fait l'objet d'un acte d'agression de la part d'Israël agissant en collaboration étroite avec quelques Etats, dont le Kenya, Etat frère voisin;
- 2) Les agresseurs ont tué un certain nombre d'Ougandais, en ont blessé beaucoup d'autres et ont causé de nombreux dégâts matériels, dont on est en train d'évaluer le coût total;
- 3) Mon gouvernement se propose de demander réparation pour les pertes résultant de cette agression.

Je demande que les organes et organismes internationaux dont vous êtes les porte-parole respectifs soient pleinement informés de cet incident et qu'Israël soit condamné dans les termes les plus vigoureux possibles pour cette agression. Entre-temps, l'Ouganda se réserve le droit d'user de représailles par tous les moyens possibles pour réparer le tort causé par l'agression dont il a été victime.

Veuillez agréer, etc.

Le Président de la République de l'Ouganda,

(Signé) Al-Hadji Maréchal Idi AMIN DADA,
V.C., D.S.O., M.C.

